

## BEAU ET SUBLIME D'APRÈS KANT: L'ÉVOLUTION D'UNE DIALECTIQUE, DES *OBSERVATIONS* À LA *CRITIQUE DU JUGEMENT*

Comment se fait-il que Kant, philosophe de la rationalité et de la moralité, se transforme, dans sa troisième *Critique*, en philosophe de la subjectivité<sup>1</sup>? La réponse à cette question se trouve en germe au cœur même de son opuscule pré-critique, de 1764, intitulé *Observations sur le sentiment du beau et du sublime*<sup>2</sup>, qui préfigure, en quelque sorte, le changement survenu, sur le tard, dans la pensée kantienne. En fait, il ne s'agit point de changement notoire sur le plan philosophique à proprement parler, mais plutôt d'une série de mises au point qui, dans les *Observations*, tiennent plutôt d'une caractérologie différentielle qui étoffe le subjectivisme inhérent aux deux ouvrages<sup>3</sup>, un subjectivisme associé à un relativisme qui scandent l'ensemble de la «révolution copernicienne» que constitue la production de la période critique du philosophe, mais qui s'annoncent déjà dans l'opuscule en question, rien que par le terme de «sentiment» attribué aux catégories esthétiques que sont le beau et le sublime<sup>4</sup>.

Une autre caractéristique de la façon particulière dont Kant s'attaque à ces catégories, déjà dans les *Observations*, c'est qu'il les relie à des considérations d'ordre moral. Il s'agit, annonce Kant d'emblée, d'étudier «un sentiment... dé-

1. Cf. I. KANT, *Critique du jugement*, trad. fr. par J. Gibelin, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Vrin, 1951. Nos références renvoient à cette traduction. Nous remercions le professeur Jean Ferrari d'avoir établi les correspondances des textes kantien aux quels nous renvoyons (a) avec l'édition de l'Académie de Berlin, *Kant's gesammelte Werke*, hrsg. v. d. Deutschen Akad. d. Wiss. zu Berlin, 28 vols., 1902 et suiv. (signalés par AK + tome + pages) et (b) avec les traductions françaises de l'édition des *Œuvres philosophiques de Kant*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1980, 1985, 1986, (signalés par OP + tome + pages). Cf. E. MOUTSOPOULOS, *Forme et subjectivité dans l'esthétique kantienne*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, I.P.R. - Vrin, 1997.

2. Trad. fr. par Roger Kempf, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Vrin, 1997. Nos références aux *Observations* renvoient à cette traduction.

3. Cf. *ibid.*, III, pp. 37 et suiv. [AK II, 226 et suiv.; OP I, 476 et suiv.]; IV, pp. 51 et suiv. Le ton fut à l'origine donné par ARISTOTE, *Politique*, Δ 3, 1290 b 19; H 7, 1327 b 19-30, puis repris par MONTESQUIEU, *L'esprit des Lois* (1748). Il marquera jusqu'à la *Philosophie de l'art*, d'Hippolyte Taine (2 vols., 1865-1869). Cf. *infra* et la n. 52.

4. Cf. *Obs., init.*, I, p. 17: «Les divers sentiments de plaisir ou de déplaisir ... dépendent moins de la nature des choses extérieures qui les suscitent que de notre sensibilité propre... certains hommes trouvent du plaisir où d'autres n'éprouvent que du dégoût» [AK II, 201; OP I, 451].

licat... il suppose... une excitabilité de l'âme qui la rend propre... aux mouvements vertueux...»<sup>5</sup>. Ce sentiment serait «de nature double: il comprend le sentiment du *beau* et celui du *sublime*, émouvants et agréables tous les deux, quoique diversement»<sup>6</sup>. La relation dialectique interne entre les deux manifestations complémentaires de ce même sentiment est de l'ordre de l'équilibre, non de l'opposition: «Le sublime est le contrepoids, non le contraire du beau»<sup>7</sup>. Le sentiment est unitaire, mais, bien que de caractère subjectif, donc psychologique, il se diversifie selon la nature (ou la structure) esthétique de l'objet extérieur qui en est la cause. Plaisir et déplaisir esthétiques sont, affirmera Kant dans la troisième *Critique*, à la fois des sentiments de jugement aussi bien que des jugements réfléchissants de sentiments<sup>8</sup>. Pour l'heure, dans les *Observations*, il s'agit d'états d'âme, d'émotions durables<sup>9</sup>, suscités par des situations relevant de phénomènes naturels normaux ou exceptionnels ou bien suggérés par des moyens artistiques. Il est à remarquer en l'occurrence que les *Observations* mentionnent des exemples tirés quasi uniquement de la tradition poétique et qu'à part quelques exemples architecturaux<sup>10</sup>, elles ignorent les autres arts, contrairement à la *Critique du jugement* où l'on rencontre du moins une esquisse de système des beaux arts, y compris l'art des jardins. La prépondérance de la poésie ne fait que souligner la relation étroite de l'esthétique des *Observations* avec la morale.

**1. Une complémentarité alternante.** Beau et sublime alternent dans la conscience du sujet, à l'instar d'émotions complémentaires, mais bien diversifiées. Le sentiment du beau est suscité par un paysage paisible; celui du sublime, par un paysage grandiose *Critique du jugement: (magnitudo reverenda)*<sup>11</sup> tourmenté. Cette dernière considération revient dans la «... c'est plutôt dans ses états chaotiques, dans ses désordres et ses ravages les plus violents et les plus déréglés que la nature, pourvu qu'on y aperçoive de la grandeur et de la puissance, évoque le mieux les idées du sublime»<sup>12</sup>. Or l'«Analytique du sublime» dans la troisième *Critique* stipule que le prédicat de sublime présuppose que le

5. Cf. *ibid.*, I, p. 18. [AK II, 209; OP I, 452].

6. Cf. *ibid.* Cf. *Forme et subjectivité...*, chap. III, pp. 85-120.

7. Cf. *Anthropologie in pragmatischer Hinsicht*, I, 2, Buch B: «Vom Gefühl für das Schöne», § 67 [AK VII, 239; OP III, 1056].

8. Cf. *Crit. du j.*, Introd., IV, pp. 20-21 [AK V, 179-180; OP II, 933-934]. Cf. *Forme et subjectivité*, pp. 12-15.

9. Cf. *Obs.*, I, p. 18: «qu'on puisse en jouir longtemps sans satiété ni fatigue» [AK II, 208; OP I, 452].

10. Cf. *ibid.*, I, p. 20 [AK II, 210; OP I, 455].

11. Cf. *Remarques*, p. 67 [AK VII, 242; OP I, 1059]. Cf. *Forme et subjectivité*, pp. 76-79.

12. Cf. *Crit. du j.*, «Analytique du sublime», § 23 [AK V, 144; OP II, 1009]. Cf. *Forme et subjectivité*, p. 79.

sujet se trouve en sécurité et à l'abri de tout danger provenant d'un dérèglement des éléments de la nature, d'une tempête par exemple<sup>13</sup>. La différence est notoire: elle dénote une restriction importante de l'ampleur de l'application du prédicat de sublime à une situation donnée par rapport aux points de vue contenus dans les *Observations*. Ainsi peut-on comprendre que, dans son ouvrage précoce, Kant affirme que «le sublime émeut»<sup>14</sup>, et qu'il se manifeste chez le sujet de diverses manières selon ses espèces: «Il est diverses sortes de sublime... tantôt <il> s'accompagne de tristesse ou d'effroi, tantôt de tranquille admiration et tantôt il s'allie au sentiment d'une auguste beauté. J'appellerai *sublime-terrible* la première sorte..., *sublime-noble* la deuxième, *sublime-magnifique* la troisième. Une profonde solitude est sublime, mais elle inspire l'effroi»<sup>15</sup>, de même que «le silence d'une nuit d'été»<sup>16</sup> tout comme le silence des espaces infinis (nouvelle évocation de l'ordre de grandeur) effrayait Pascal<sup>17</sup>. Est, de même, sublime une longue durée<sup>18</sup>.

«La nuit est *sublime*, le jour est *beau*»<sup>19</sup>. Si le sublime est *émouvant*, le beau exerce du *charme*. Ici intervient une description des manifestations extériorisées des sentiments respectifs: «Le visage de celui qui est pénétré par le sentiment du sublime respire la sévérité... tandis que le sentiment du beau se traduit par un regard d'une brillante sérénité, par le sourire»<sup>20</sup>, un sourire qui exprime une «bienveillante sympathie»<sup>21</sup>. P. Braïlas-Arménis se souviendra de cet état d'âme<sup>22</sup> qui, cependant, est, d'après lui, suscité non par le beau, mais par le gracieux. En fait, pour Braïlas il n'existe qu'une seule catégorie esthétique, le beau, dont le sublime n'est que la manifestation élevée; le gracieux, la manifestation réduite; et le risible, la manifestation dégradée. Cet agencement, privé de la catégorie toutefois du gracieux, sera repris, entre autres, par, Charles

13. Cf. *ibid.*, p. 81. Cf. AK V, 245; OP II, 1011.

14. Cf. *Observations*, I, p. 18 [AK II, 209; OP I, 453].

15. Cf. *ibid.*, I, p. 19 [AK II, 209; OP I, 453-454].

16. Cf. *ibid.*, et la note, pp. 19-20 [AK II, 210; OP I, 454].

17. Cf. PASCAL, fr. 72 (Brunschvicg). Cf. A. CRESSON, *Pascal*, Paris, P.U.F., 1962, pp. 80-81; J. BRUN, *La philosophie de Pascal*, Paris, P.U.F., pp. 79 et suiv.

18. Cf. *Obs.*, I, p. 19. Cf. *infra* et la n. 27.

19. Cf. *ibid.*, I, p. 20.

20. Cf. *ibid.*, p. 19. Cf. E. MOUTSOPOULOS, Au pays du sourire, *Annales d'Esthétique*, 8, 1969, pp. 99-118.

21. Cf. *Obs.*, I, p. 26 [AK II, 216; OP I, 262]. Cf. E. MOUTSOPOULOS, *Le problème du beau chez Pétros Braïlas-Arménis*, Aix-en-Provence, Ophrys, 1960; IDEM, *Pétros Braïlas-Arménis*, New York, Twayne, 1974, pp. 68-70; 91-95.

22. «Joyeuse bienveillance» (ἰλαρὰ εὐμένεια). Cf. P. BRAÏLAS-ARMÉNIS (1813-1884), Histoire et définition de la notion du beau, in IDEM *Œuvres philosophiques*, t. 4<sup>A</sup>, Athènes, 1973, éd. par E. Moutsopoulos et A. Glycophrydou-Léontsini (*Corpus Philosophorum Graecorum Recentiorum*, dir. par E. Moutsopoulos), pp. 260 et 460.

Lalo<sup>23</sup>. Depuis Kant qui réduit le nombre des catégories à deux, mais qui cependant procède à la distinction de plusieurs espèces à l'intérieur de chacune d'elles, notamment du sublime (*terrible, noble, magnifique*)<sup>24</sup>, la quantité dénombrée des catégories esthétiques n'a cessé d'augmenter, au point qu'elle tend actuellement à s'accroître indéfiniment<sup>25</sup>.

À la lumière de ce qui précède on constate qu'en général la différence capitale entre le beau et le sublime est située au niveau de la discrimination entre grandeur et normalité lesquelles suscitent respectivement une forte émotion qui secoue et un acquiescement paisible. En tout état de cause, «l'émotion du sublime est plus forte que celle du beau, mais si elle n'alterne avec celle-ci ou ne l'accompagne elle *lasse* (je souligne) et ne peut être goûtée aussi longtemps»<sup>26</sup>. On retiendra ici une contradiction avec l'assertion qui attribue au sublime une longue durée<sup>27</sup>. Néanmoins, cette contradiction ne se voit nullement atténuée en raison de la possibilité de mélange préconisé du sublime avec le beau. Kant explique que «le sentiment du sublime bande davantage les forces de l'âme et, partant, la fatigue plus vite»<sup>28</sup> et produit encore des exemples littéraires qui n'effacent nullement la contradiction signalée pour autant<sup>29</sup>. Au contraire, il donne une nouvelle impression de tomber, à cette occasion, dans une contradiction. Il venait d'affirmer que «L'Église de Saint-Pierre de Rome, admirable de grandeur et de simplicité, est *magnifique*, parce que la beauté, c'est-à-dire l'or, les travaux de mosaïque etc... y est agencée de telle sorte que prévaut le sentiment du sublime»<sup>30</sup>. À présent, il déclare que «dans le beau, rien de plus pénible qu'un art laborieux, ni de plus agaçant que les efforts déployés pour charmer», non sans avoir cependant affirmé au préalable que «le beau supporte l'ornement»<sup>31</sup>, ce qui est apparemment contradictoire. En réalité, il en ressort que ce qui se pose comme une qualité typique du beau contribue par complémentarité et par alternance, à rehausser le sublime. La contradiction apparente disparaît ainsi, mais la contradiction de fond, relative à la durée du sentiment du sublime, elle, demeure intacte.

## 2. Une gradation qualitative. Beau et sublime ne sont pas uniquement res-

23. Cf. entre autres, Cf. Ch. LALO, *Introd. à l'Esthétique*, Paris, A. Colin, 1912; *Notions d'Esthétique*, Paris, Alcan 1927; Cf. E. MOUTSOPOULOS, *Les catégories esthétiques* 2<sup>e</sup> éd., Athènes, Arsenidès, 1996, § 3, p. 13 et la n. 9; IDEM, Art as an Axiology of Man, *Philosophia*, 17-18, 1987-1988, pp. 120-152, notamment p. 129.

24. Cf. *supra* et la n. 16.

25. Cf. *Les catégories esthétiques*, § 2, pp. 10-11.

26. Cf. *Obs.*, II, p. 21 [AK II, 210; OP I, 455].

27. Cf. *ibid.*, I, p. 19. Cf. *supra* et la n. 18.

28. Cf. *ibid.*, II, p. 21 et la note.

29. Cf. *ibid.*

30. Cf. *ibid.*, I, p. 20.

31. Cf. *ibid* [AK II, 235; OP I, 484]. Cf. *infra* et les notes 44 et 49.

sentis en tant qu'états d'âme impliquant des tensions diversifiées en raison du degré de leur accouplement, et de leur mélange, mais aussi en raison de leurs aspects particuliers qui dénotent telle ou telle nuance répondant à une disposition morale de la conscience<sup>32</sup>. Dans les *Observations* Kant met l'accent sur le rapport étroit qui existe entre dispositions morales et aptitude à ressentir une tonalité spéciale de sentiment esthétique, ce qui entraîne la formation d'une échelle distincte de tonalités respectives, pour chacun des sentiments en question, mais qui n'empêche aucunement que ces deux échelles se recoupent au gré de l'assemblage des deux éléments ainsi associés: «L'intelligence est sublime, l'esprit (Witz) est beau. La hardiesse est grande et sublime (encore une identification du sublime avec la grandeur)<sup>33</sup>; la ruse est petite, mais belle»<sup>34</sup>.

On serait tenté de substituer «petite» par «délicate» et «subtile» qui conviendraient mieux en l'occurrence. Il est clair cependant que le terme employé par Kant a été choisi pour faire pendant au terme «grande» de manière plus appropriée. Dans le même paragraphe qualités et qualifications concordantes se succèdent: d'une part, terreur, magnificence, noblesse, hardiesse, prudence, véracité, probité, simplicité, désintéressement, serviabilité, admiration, amitié, estime, sincérité, constance, sérieux, gravité; d'autre part, charme, ornementation, plaisance, plaisanterie, flatterie, amabilité, finesse, gentillesse, politesse, civilité, aménité, gaieté, joie, familiarité, amour<sup>35</sup> alternent en tant qu'aspects respectifs des deux états d'âme fondamentaux et que dispositions envers des situations objectives. Entre les deux séries, dont chacune pourrait se structurer selon un critère d'intensité, il existe un rapport incontestable. Leurs termes se prêtent à interférence respective dans une tentative de mitiger ou, du moins, de tempérer le caractère absolu de chacune des deux «sortes de sentiments». Il n'empêche que Kant semble privilégier l'option de la modération du sublime en faisant intervenir le beau plutôt que l'option inverse<sup>36</sup>.

Les catégories littéraires illustrent le clivage entre les deux sentiments. La tragédie sied au sublime; la comédie, au beau. On remarquera ici le manque de précision. En effet, Kant néglige de procéder à la distinction entre tragique et dramatique<sup>37</sup>, alors qu'il attribue le qualificatif de beauté à la comédie en omettant ou, à la rigueur, en évitant de se référer au *comique* ou du moins au *risible* auquel déjà Aristote accordait une importance non négligeable<sup>38</sup>. On convien-

32. Cf. *ibid.*, II, p. 21 et la note.

33. Cf. *supra* et les notes 11 et 12.

34. Cf. *Obs.*, II, p. 21 [AK II, 211; OP I, 456]. Cf. *ibid.*, p. 22, où les adjectifs «piquant» et «raffiné» sont utilisés au même propos.

35. Cf. *ibid.*, I, p. 19 - II, p. 21.

36. Cf. *ibid.*

37. Cf. *Les catégories esthétiques*, §§ 19-20, pp. 53-59.

38. Cf. ARISTOTE, *Poétique*, 5, 1449 a 33: «défaut et laideur anodine et non destructive». Cf. *infra* et la n. 49.

dra que la littérature théâtrale sied admirablement à la représentation de situations (et de caractères) dignes d'être qualifiées de sublimes ou de belles au sens élargi où Kant utilise cette dernière appellation. Une chose semble certaine: c'est que dans son analyse des deux sentiments il accorde, tout au long des *Observations*, la primauté au sublime et ne mentionne le beau que comme son supplément. Par contre, dans la *Critique du jugement* il procède par inversion de ce schéma<sup>39</sup>, du moins dans la partie qui traite du jugement esthétique du sublime. On admettra que, dans les *Observations*, il est entièrement préoccupé de joindre, ainsi qu'on l'a déjà constaté<sup>40</sup>, des considérations esthétiques à des considérations morales et de les évaluer les unes par rapport aux autres. Sur ce point, il est édifiant de consulter les *Remarques touchant les Observations*, où Kant prodigue des commentaires éloquents sur la question. Si la primauté du sublime l'emporte sur celle du beau, c'est que «Le sublime semble étendre les forces de l'homme, le beau les contracter»<sup>41</sup>.

Particulièrement édifiantes sont aussi les *Remarques* relatives aux qualités particulières inhérentes à des objets esthétiques qui suggèrent des sentiments respectifs. Kant se demande, par exemple: «Le noble s'accorde-t-il mieux avec l'utile que le beau, et pourquoi»<sup>42</sup>? La réponse, diffuse, certes, est donnée par l'ensemble des considérations contenues dans les *Observations*. Elle est néanmoins expressément apportée, ne serait-ce que par la voie négative et indirecte, dans la troisième *Critique* où il est affirmé que (seul) le sentiment du beau est totalement *désintéressé*<sup>43</sup>. On en déduit facilement que l'utilité est inhérente à la nature de l'objet du sentiment du sublime. Certes, le terme de sublime est ici absent, mais il est remplacé par son synonyme équivalent évoquant la noblesse<sup>44</sup>. Quant au beau, Kant stipule qu'il «dure principalement par l'apparence»<sup>45</sup>. Cette réflexion corrobore celle qui prête au beau une prédilection pour l'ornementation<sup>46</sup>. Il n'empêche que l'association du beau au sublime, ne serait-ce que par le truchement du noble, est souvent rappelée<sup>47</sup>. D'autres *Remarques* associent, ne serait-ce qu'indirectement, la vérité au sublime, l'apparence au

39. Cf. *Crit. du j.*, §§ 9 et suiv., pp. 52 et suiv. [AK V, 216 et suiv.; OP II, 974 et suiv.]; §§ 23 et suiv., pp. 74 et suiv. [AK V, 244; OP II, 1009].

40. Cf. *supra*.

41. Cf. *Bemerkungen zu den Beobachtungen über das Gefühl des Schönen und Erhabenen, Kant's handschriftlicher Nachlaß*, t. VII, hrsg. von der Preuß. Akad. der Wiss., Berlin, 1942, p. 119 (trad. R. Kempf, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Vrin, [1992] 1997, p. 68 <cf. trad. B. Georget, Paris, Vrin, 1994>).

42. Cf. *Bemerkungen, op. cit.*, p. 78 (p. 68).

43. Cf. *Cr. du j.*, §§2 et 6: Cf. *Forme et subjectivité*, pp. 56-57.

44. Cf. *supra* et la n. 35.

45. Cf. *Bemerkungen*, p. 71 a (p. 68). Cf. *supra* et la n. 42.

46. Cf. *supra* et la n. 31.

47. Cf. *Obs.*, II, p. 22 [AK II, 211; OP I, 455].

beau: «La vérité est plutôt obligation que beauté»<sup>48</sup>. Et encore: «On ne s'éprend que de l'apparence, mais on aime la vérité»<sup>49</sup>. Enfin, sur ce plan, l'excès touche au ridicule: «Le ridicule est qu'on cultive l'apparence... jusqu'à s'imaginer qu'elle est vérité»<sup>50</sup>.

L'ensemble de la Section II des *Observations* contient des réflexions souvent très judicieuses, à l'appui des thèses avancées au départ. Mais, tout comme dans la totalité de l'opuscule, ce qui y prédomine, c'est le souci d'affirmer le rapport entre les sentiments qualifiés d'esthétiques et les aspects moraux de la nature et du comportement chez l'homme. C'est peut-être là que se situe la cause de la prédilection affichée par Kant pour le sublime par rapport au beau<sup>51</sup>. Tout au long de la Section II Kant développe une caractérologie humaine d'après le modèle établi par Hippocrate et admise par Galien, son émule, puis élaborée au cours du moyen âge<sup>52</sup>. Il complète cette caractérologie dans la Section III en l'étendant au domaine des relations entre les sexes et, enfin, dans la Section IV, au domaine des caractères nationaux, fidèle en cela aux enseignements d'Aristote et de Montesquieu<sup>53</sup>. C'est sous ce rapport que l'on peut qualifier les *Observations* de vestibule débouchant dans la salle d'apparat qu'est la *Critique du jugement*. Plus qu'une caractérologie stricte, les *Observations* constituent une psychologie de la morale, par la part qu'elles accordent aux sentiments du beau et du sublime en tant qu'expressions et que manifestations de comportements humains et, à ce titre, s'apparentent également, quant aux intentions de leur auteur, aussi bien à la *Critique de la raison pratique* qu'au *Fondement de la Métaphysique des Mœurs*, qu'elles préfigurent, ne serait-ce que de loin<sup>54</sup>.

**3. Une approche rigoureuse des catégories esthétiques.** Tout autre se révèle l'atmosphère qui règne dans la *Critique du jugement*. Ici point n'est question de considérations éparses, ne serait-ce qu'intelligemment agencées les unes par rapport aux autres, mais bien d'une série de démarches organisées avec une rigueur méthodique et selon un plan strictement établi. La référence à l'importance accordée respectivement au beau et au sublime y est intervertie, ainsi qu'il a déjà été remarqué<sup>55</sup>, en raison peut-être aussi de la complexité qu'acquiert la

48. Cf. *Bemerkungen*, p. 125 (p. 70).

49. Cf. *Bem.*, p. 181 (p. 71).

50. Cf. *ibid.* Sur la catégorie du ridicule (risible), cf. *supra* et la n. 31.

51. Cf. *infra* et la n. 54.

52. Cf. J. JOUANNA, L'homme et la nature dans la médecine grecque, *Actes de l'Académie d'Athènes*, 81, 2006, pp. 158-176.

53. Cf. *supra* et la n. 3.

54. Cf. E. MOUTSOPOULOS, Métaphysique des Mœurs et Éthique kantienne, *Droit et Vertu chez Kant*, *Actes du III<sup>e</sup> Congrès de la Soc. Internat. d'Études Kantiennes de Langue Française*, Athènes, 1997, pp. 1-2.

55. Cf. *supra* et la n. 50.

notion de sublime dans la partie de l'ouvrage, qui traite du jugement téléologique. D'emblée, Kant prend soin de signaler l'antinomie interne de l'esprit esquissée par l'opposition de l'entendement et de la raison en tant que facultés de connaître et de désirer et qui est due au fait que «l'entendement donne *a priori* des lois pour la nature, objet des sens en vue d'une connaissance théorique dans une expérience possible», alors que la raison procède *a priori* pour la liberté et sa propre causalité en tant qu'élément suprasensible dans le sujet en vue d'une connaissance pratique sans condition»<sup>56</sup>. De même, Kant fait la distinction entre *acte de juger (Urteil)* et *faculté de juger (Urteilkraft)*, à propos de l'application d'un jugement général à un objet particulier par subsomption<sup>57</sup>, encore qu'il est entendu, lors du premier moment de l'«Analytique du beau», que ce dernier plaît *universellement et sans concept*<sup>58</sup>. La subjectivité du jugement esthétique implique l'intervention de toutes les facultés de représentation, y compris l'imagination à laquelle une importance capitale est reconnue.

Il est strictement stipulé que la satisfaction sur laquelle repose un jugement esthétique est dépourvue de quelque caractère utilitaire que ce soit et qu'elle ne saurait être liée à un intérêt quelconque. C'est pourquoi le jugement esthétique dans lequel l'intérêt intervient perd, de ce fait, sa pureté<sup>59</sup>, ce qui n'était pas encore clair dans les *Observations*, surtout à propos du sublime, particulièrement associé à des considérations morales. Tout au contraire, dans la *Critique du jugement*, la beauté est étrangère à tout intérêt<sup>60</sup>, mais aussi à tout attrait<sup>61</sup>. Le beau ne sert plus d'enrichissement du sublime en tant qu'ornement<sup>62</sup>. Il n'est pas intégré dans l'objet, mais s'y rattache de l'extérieur sans le compléter et l'*enjoliver*<sup>63</sup> et fait tort à la vraie beauté<sup>64</sup>. Par ailleurs, tout jugement esthétique, considéré dans sa rectitude, apparaît comme une application à part de quelque loi du goût sous-entendue, mais jamais explicitement formulée. C'est pourquoi ce jugement *prétend* à l'universalité envisagée comme un *postulat*. Étant lui-même subjectif, sa nécessité ne peut être que *conditionnelle*<sup>65</sup>.

56. Cf. *Cr. du j., Introd.*, IX, p. 34 [AK V, 196; OP II, 954].

57. Cf. *ibid.*, *Introd.*, IV, pp. 20-21 [AK V, 179-180; OP, 933-934].

58. Cf. *ibid.*, § 6, p. 46. Cf. *Forme et subjectivité*, pp. 55-57.

59. *Cr. du j.*, § 2, p. 41 (*Forme et subj.*, p. 57) [AK V, 204; OP II, 958].

60. Cf. *ibid.*

61. Cf. *ibid.*, § 7 (*Forme et subj.* p. 58) [AK V, 233; OP II, 968].

62. Cf. *supra* et les nn. 30-31 et nn. 44-45.

63. C'est Schopenhauer qui introduisit en esthétique la catégorie du *joli* en tant que cause de la décadence du sublime. Cf. *Le Monde comme volonté et comme représentation*, (1819) 1844, I, III, § 40. Cf. E. MOUTSOPOULOS, *La dialectique de la volonté comme fondement de l'esthétique dans le système de Schopenhauer*, Athènes, 1958, § 20, p. 45 et les nn. 2-3; cf. IDEM, *Questionnements philosophiques*, t. 2: *Rétrospectives et restructurations*, pp. 311-358, notamment p. 349 et les nn. 1-2.

64. Cf. *Cr. du j.*, § 14.

65. Cf. *ibid.*, § 19, p. 18 (*F.S.*, p. 70 et la n. 69). [AK V, 237; OP, II, 1000].

Il en est tout autrement quand il ne s'agit plus du préclimat de beauté, mais de celui du sublime. À propos du beau, tout particulièrement en ce qui concerne le principe de finalité, une finalité objective est étroitement liée à la forme extérieure de l'objet esthétique; s'il existe une finalité subjective, elle se présente comme un principe *a priori* de finalité, auquel s'accorde la finalité de l'objet. De cet accord naît le sentiment de beauté qui détermine le jugement de goût. Au contraire, à propos du sublime on ne saurait distinguer de finalité objective liée à quelque forme de l'objet, car le sublime en semble privé, en raison de son caractère *amorphe*, irrégulier, démesuré, incommensurable. Ici encore on pourrait distinguer quatre moments, mais le moment quantitatif serait, de par le caractère même du sublime, prioritaire par rapport au moment qualitatif: interversion qui découle de la nature du sublime qui ne peut être saisie par l'esprit en dehors de son infinité et de son incommensurabilité. On définirait le sublime comme étant *grand absolument*<sup>66</sup>. On notera la différence entre le sublime qui n'admet en soi aucune quantification et le sublime objet d'un jugement de goût du point de vue de la quantité. Le premier cas s'applique à l'objet; le second, au sujet<sup>67</sup>. Du point de vue de la *qualité* le sentiment du sublime diffère du sentiment du beau, du fait qu'il apparaît comme sentiment de l'*inaccessible* esthétique, concrétisé par une réaction: «le sentiment de l'impuissance de pouvoir atteindre une idée qui est pour nous... le respect»<sup>68</sup>, et qui se solde par une sorte de *déplaisir*<sup>69</sup>.

Le chemin parcouru par Kant depuis les *Observations* précritiques jusqu'à la *Critique du jugement* s'avère long et pénible. Si les thèmes respectivement abordés demeurent en substance identiques, la manière de les traiter a changé du tout au tout. Alors que les *Observations* s'orientaient vers un panorama des mœurs, qui débouchait sur une caractérologie des individus et des sociétés, la troisième *Critique*, elle, est une approche rigoureusement méthodique des problèmes traités. Toutefois l'esthétique kantienne présente, dans l'ensemble, une unité remarquable. D'une manière générale, elle se détourne de l'objet pour

---

66. Cf. *ibid.*, § 25, p. 71 (*Forme et subj.*, pp. 75-76 et la n. 94; p. 148 et la n. 81) [AK V, 248; OP, II, 1014]. L'idée d'*amorphe* appliquée par Kant au sublime ne serait pas sans rapport avec celle prôtée par le néoplatonisme à l'intelligible avant que l'imagination n'intervienne pour lui imposer une forme. Cf. PLOTIN, *Enn.*, I, 1, 9; III, 6, 14; I, 4, 10; Cf. E. MOUTSOPOULOS, *Le problème de l'imaginaire chez Plotin*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Vrin, 2000, pp. 42, n. 2; 47; n. 3; 77, n. 8; Cf. PROCLUS, *in Eucl.*, 62. Friedlein; *in Parmen.*, 896, 23 Cousin; *in Tim.*, I, 67, 27 Diehl; *in Rempubl.*, I, 59, 11-16 Kroll; *in Parmen.*, 938, 7-18 Cousin; *ibid.*, 1060, 33-34 C.; *in Rempubl.*, II, 52, 1-5 K.; *in Eucl.*, 285, 8 Fr. Cf. E. MOUTSOPOULOS, *Les structures de l'imaginaire dans la philosophie de Proclus*, Paris, Les Belles Lettres, 1985; 2<sup>e</sup> éd., Paris, L'Harmattan, 2006, pp. (32, n. 20;) 37, n. 50; 40, n. 3; 45, n. 17; 85, n. 77; 86, n. 83; 101, n. 22; 174, n. 32; 190, n. 52.

67. Cf. *Forme et subjectivité*, pp. 76-77.

68. Cf. *Cr. du j.*, § 27, p. 85 (*Forme et subj.*, p. 79) [AK V, 257; OP, II, 1026].

69. Cf. *ibid.*

s'attacher à l'humain. Cette constatation est renforcée par l'étude poussée du sublime. Le beau exige des règles, alors que le sublime n'en exige guère; il représente, notamment, plus qu'un état d'âme, un état d'esprit et paraît ainsi, du point de vue de la subjectivité, plus «réel» que le beau. Si ce dernier résulte du jeu de l'entendement et de l'imagination, le sublime, lui, résulte du jeu de l'imagination et de la raison, ce qui revient à dire que l'unité des facultés intellectives est en partie réalisée grâce à l'activité imaginative<sup>70</sup>. Ainsi, dans l'ensemble, «le jugement esthétique... se fonde sur le sentiment d'une destination de l'esprit qui dépasse... le domaine de l'imagination (le sentiment moral) et relativement auquel la représentation de l'objet est jugée comme finale subjective»<sup>71</sup>. Toute attribution d'une qualité esthétique à un objet constitue l'objectivation d'une disposition subjective et, par là-même, prolonge l'humain en dehors de ses limites conventionnelles, conformément au principe de liberté.

E. MOUTSOPOULOS  
(Athènes)

---

70. Cf. *Forme et subjectivité*, p. 83; IDEM, *Les fonctions mentales comme manifestations du dynamisme de la conscience*, Athènes, Vayonakis, 1963, pp. 136-132; IDEM, *Théorie de la raison*, Athènes, Vayonakis, 1963, pp. 32 et suiv.; Cf. IDEM *Questionnements philosophiques*, t. 3: *Vécus et actions*, pp. 111-166, notamment pp. 131-136.

71. Cf. *Cr. du j.*, § 29, p. 95 (*Forme et subjectivité*, p. 83) [AK V, 264; OP II, 1035].